



Chère Consœur,  
Cher Confrère,

Tout d'abord je tiens à vous exprimer au nom de tous les membres du CROPP Alsace ainsi que de M<sup>me</sup> N. Pala, notre secrétaire, une excellente santé, une belle réussite professionnelle et familiale pour cette nouvelle année 2016, laquelle s'annonce prometteuse.

Suite aux dernières élections, les différentes commissions ont été recomposées et les membres assesseurs à la Chambre disciplinaire de première instance élus.

Tout en continuant les missions ordinales classiques :

- Inscription au tableau de l'Ordre ;
- Accueil des jeunes diplômés et serment devant leurs pairs ;
- Cessation d'activité ;
- Contrat de remplacement ou d'association, etc. ;
- Cabinets secondaires et toutes les démarches juridiques qui en découlent, une nouvelle mission appelée « Démarche qualité et sécurité des cabinets et soins » et qui a été mise en place par le CNOPP. Pour notre région, notre consœur, Fabienne GOEPP KREYENBUHL, a accepté d'être la correspondante qualité. Nous lui souhaitant plus de satisfactions que de désagréments dans cette nouvelle mission.

Le secrétariat donc M<sup>me</sup> N. Pala est toujours à votre disposition le jeudi et vendredi pour répondre à vos demandes.

Bien confraternellement,

Jacques BIRGY  
Président

## 1 Éditorial

## 2 Démarche Qualité et Sécurité : Engagez-vous dans le processus d'accompagnement personnalisé par la Correspondante Qualité de votre région !

## 3 Agenda

## 4 Compte de résultat / Mouvements du Tableau / Élections



CONSEIL RÉGIONAL DE L'ORDRE  
DES PÉDICURES-PODOLOGUES  
ALSACE

48, rue du Vieux Marché aux Vins  
67 000 STRASBOURG  
Tél. 03 88 23 07 36  
contact@alsace.cropp.fr

Permanences  
et accueil

**Judi-Vendredi**

9h00 - 12h00

14h00 - 17h00

Éditeur : CROPP Alsace

Directeur de la publication :  
CROPP Alsace

Rédactrice : Nejla Pala

Tirage : 300 exemplaires

# Démarche Qualité et Sécurité

## Engagez-vous dans le processus d'accompagnement personnalisé par la Correspondante Qualité de votre région !

Où en êtes-vous dans vos pratiques relevant de la Qualité et de la Sécurité au sein de votre cabinet ? Pour vous aider à faire le point et vous accompagner dans l'amélioration quotidienne de votre exercice, l'Ordre national des pédicures-podologues met en œuvre depuis plus d'un an la Démarche Qualité et Sécurité des cabinets et des soins. Aujourd'hui, votre Conseil régional vous propose de vous intégrer dans cette démarche et de bénéficier de l'accompagnement personnalisé d'une Correspondante Qualité de votre région (découvrez votre correspondante ci-contre). En évaluant les points forts et les opportunités d'amélioration, ce processus vise à optimiser autant la sécurité du patient que la vôtre et la qualité de l'environnement des soins.

### LES 8 THÈMES D'ÉVALUATION DU QUESTIONNAIRE DÉMARCHE QUALITÉ

- Les locaux
- Les contrats prestataires
- L'espace de soins/consultation
- Les dossiers médicaux
- La pré désinfection et la stérilisation
  - L'affichage
  - Le praticien
  - La sécurité

## À partir du 15 avril 2016, vous êtes invité(e) à compléter le Questionnaire Qualité en activant le lien reçu par e-mail.

> Si vous n'avez pas reçu l'e-mail d'invitation ou si vous ne disposez pas d'adresse de courrier électronique, prenez contact avec votre CROPP pour transmettre votre adresse mail ou connectez-vous directement à la rubrique « Démarche Qualité » du site de votre CROPP accessible via [www.onpp.fr](http://www.onpp.fr). Vous aurez ainsi accès au questionnaire en ligne.

> Si vous rencontrez des difficultés pour renseigner le Questionnaire, vous pouvez être aidé par votre Correspondante Qualité. Ses coordonnées de contact sont indiquées dans la présentation ci-contre.

## QUELLES SONT LES ÉTAPES ?

> **À partir du 15 avril 2016** : vous complétez le Questionnaire Démarche Qualité en vous connectant à l'aide du lien qui vous a été adressé par e-mail ou en allant directement sur le site internet de votre CROPP.

**Il faut 10 à 15 minutes seulement pour renseigner l'ensemble du questionnaire : n'attendez pas !** Vous serez les premiers à être contactés par votre Correspondante Qualité pour bénéficier d'un accompagnement personnalisé.

> Une fois le questionnaire complété et validé, la Correspondante Qualité l'analyse et prend contact avec vous pour vous restituer son évaluation, faire le bilan de vos points forts et vous proposer, si besoin, une méthodologie s'appuyant sur des références concernant les éléments à améliorer. Vous décidez ensemble des priorités à mettre en œuvre, du calendrier de réalisation qui vous convient pour définir les objectifs à réaliser.

> Durant tout le processus, vous pourrez échanger sur les difficultés éventuellement rencontrées et sur le bénéfice acquis. Mais sachez que cette « culture qualité » vous servira tout au long de votre carrière professionnelle.

## L'ACCOMPAGNEMENT RÉGIONAL DÉMARCHE QUALITÉ, C'EST QUOI ?

### Ce n'est pas :

- Une contrainte
- Une ingérence, un contrôle de vos approches et techniques vis-à-vis de votre cœur de métier
- Un processus normatif ouvrant sur d'éventuelles sanctions

### C'est :

- Une opportunité
- Un engagement personnel volontaire accompagné par un pair formé
- Un accompagnement indépendant garanti par une Charte ordinale
- Un engagement de confidentialité de la correspondante qualité

## LA CHARTE ÉTHIQUE DU PROCESSUS D'ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ DÉMARCHE QUALITÉ

➤ Le processus d'accompagnement personnalisé Démarche Qualité est une initiative mise en œuvre par le Conseil national de l'Ordre des pédicures-podologues et déployée localement par les Conseils régionaux de l'Ordre. Loin de toute tentative de contrôle de l'exercice proprement dit des professionnels, la Démarche Qualité est un processus vertueux mis à la disposition des professionnels pour vous aider à évaluer vos pratiques, identifier les éléments à améliorer et trouver les moyens de mise en œuvre de ces améliorations tout en bénéficiant d'un accompagnement personnalisé. Pour garantir les professionnels contre toute sanction liée à la mise en évidence, au cours de l'évaluation, de points litigieux, le processus d'accompagnement personnalisé Démarche Qualité est assorti d'une Charte ordinale engageant l'Ordre national, les Conseils régionaux et les Correspondants Qualité. Cette charte s'appuie notamment sur un engagement de confidentialité et de secret professionnel du Correspondant Qualité, seul intervenant amené à avoir connaissance des réponses personnalisées fournies par le questionnaire. Par cette Charte, il s'engage professionnellement et déontologiquement à ce qu'aucune information personnalisée ne soit transmise aux instances ordinaires régionales et nationales. Cet engagement vaut également lorsque le Correspondant Qualité exerce lui-même des responsabilités au sein de ces instances.

➤ La Charte ordinale pour le **Processus d'accompagnement personnalisé Démarche Qualité** est consultable sur le site Internet de l'ONPP. [www.onpp.fr](http://www.onpp.fr)

## QUI EST LA CORRESPONDANTE QUALITÉ ?

- Une élue ordinal, engagée, non contrainte, cooptée et proposée par son CROPP au groupe de pilotage du CNOPP.
- Une professionnelle identifiable par les professionnels de sa région : elle fait l'objet d'une présentation physique (photo) dans le bulletin régional complétée par un texte précisant son rôle, son action et sa mission dans la mise en œuvre de la démarche.
- Une facilitatrice formée à une approche et à une méthodologie standard pour aborder la démarche qualité d'une même voix sur tout le territoire.
- Porteuse d'un message ordinal, identique dans toutes les régions, fondé sur les textes règlementaires, la législation et notamment le Code de déontologie.
- Ni une experte, ni « une madame Je sais tout », elle est un concœur disponible pour vous guider.
- Elle installe une relation de confiance en étant motivante, persuasive et convaincante. Tout rapport de dominant à dominé est exclu.
- Elle est impliquée et déterminée dans son rôle de correspondante.
- Enfin, elle sait parfaitement qu'elle est soumise à un devoir de réserve : le secret professionnel.



## VOTRE CORRESPONDANTE QUALITÉ

Fabienne GOEPP KREYENBUHL

[cqualite.alsace@gmail.com](mailto:cqualite.alsace@gmail.com)

## AGENDA 2015

- |   |   |
|---|---|
| 21/01/2015<br>Rencontre interrégionale à Dijon  | 04/09/2015<br>Prestation de serment                   |
| 06/03/2015<br>Réunion de conseil n°1            | 04/09/2015<br>Élection de la CDPI                     |
| 06/03/2015<br>Réunion de bureau                 | 22/09/2015<br>CLIOR                                   |
| 20/03/2015<br>Conférence des présidents à Paris | 08/10/2015<br>Réunion à la Préfecture de Strasbourg   |
| 28/03/2015<br>Conciliation                      | 27/11/2015<br>Journée de formation au CNOPP Paris     |
| 22/05/2015<br>Réunion de conseil n°2            | 09/12/2015<br>Audience de la CDPI au TA de Strasbourg |
| 22/05/2015<br>Elections ordinaires régionales   | 11/12/2015<br>Réunion de bureau                       |
| 03/07/2015<br>Réunion de conseil n°3            | 11/12/2015<br>Réunion de conseil n°5                  |
| 04/09/2015<br>Réunion de bureau                 | 11/12/2015<br>Prestation de serment                   |
| 04/09/2015<br>Réunion de conseil n°4            |   |

# Élections régionales 2015

22 MAI 2015

## MEMBRES DU CONSEIL RÉGIONAL

### Membres titulaires

M<sup>r</sup> STEIMER FrançoisM<sup>me</sup> SPITZ Agnès

### Membres suppléants

M<sup>r</sup> WASSLER PaulM<sup>me</sup> GOEPP-KREYENBUHL Fabienne

## COMPOSITION DU BUREAU

Jacques BIRGY (président)

François STEIMER (vice-président)

Agnès SPITZ (trésorière)

Yolande GUIGANTI (secrétaire)

## FORMATION RESTREINTE

Paul WASSLER • François STEIMER

Agnès SPITZ

## COMMISSIONS PERMANENTES

### Commission de Conciliation

Yolande GUIGANTI • Jacques BIRGY

Fabienne GOEPP-KREYENBUHL

(Rapporteur)

### Commission des dérogations

Yolande GUIGANTI • Paul WASSLER

François STEIMER (Rapporteur)

## COMMISSIONS FACULTATIVES

### Commission de solidarité

Fabienne GOEPP-KREYENBUHL

Agnès SPITZ • Paul WASSLER

### Commission des jeunes diplômés

Agnès SPITZ • François STEIMER

Yolande GUIGANTI

4 SEPTEMBRE 2015

## RENOUVELLEMENT PARTIEL CHAMBRE DISCIPLINAIRE DE PREMIÈRE INSTANCE

### Membres titulaires

SPITZ Agnès et WASSLER Paul

### Membres suppléants

STEIMER François et poste vacant

## SECTION DES AFFAIRES SOCIALES (SAS)

### Assesseurs titulaires

Jacques  
BIRGYFrançois  
STEIMER

### Assesseurs suppléants

Yolande GUIGANTI  
Agnès SPITZFabienne  
KREYENBUHL  
Paul WASSLER

## COMPTE DE RÉSULTAT du 01/01/2014 au 31/12/2014

### Recettes

	En euros	En %
Subventions et quotités ONPP	55 030,00 €	90,06 %
Facturation ONPP, produits financiers	6 072,00 €	9,94 %
<b>Total</b>	<b>61 102,00 €</b>	<b>100 %</b>

### Dépenses

	En euros	
Achats ONPP	393,00 €	0,54 %
Électricité et gaz	207,00 €	0,29 %
Fournitures d'entretien et petits équipements, fournitures de bureau	747,00 €	1,03 %
Locations et charges immobilières, taxe foncière et locations diverses	10 880,00 €	15,05 %
Nettoyage local	768,00 €	1,06 %
Frais postaux et de télécommunication	1 168,00 €	1,62 %
Indemnités et frais de mission et déplacements des conseillers (bureau, conseil, conciliation, etc.)	21 544,00 €	29,80 %
Rémunération du personnel, charges sociales, taxes et cotisations	33 629,00 €	46,52 %
Dotations aux amortissements, impôts et charges exceptionnelles	2 800,00 €	3,87 %
Divers (frais bancaires, honoraires...)	148,00 €	0,20 %
<b>Total</b>	<b>72 284,00 €</b>	<b>100 %</b>
<b>Résultat</b>	<b>-11 182,00 €</b>	

## MOUVEMENTS DU TABLEAU au 12/12/2015

### Inscriptions 2015

Nom	Prénom	Département	Ville
AVOT	TIPHAINÉ	67	STRASBOURG
BACQUET	AUORE	67	LINGOLSHEIM
BARRETEAU	ANAÏS	67	STRASBOURG
BLANC DU COLLET	ALEXIA	67	STRASBOURG
CHAVENT	NICOLAS	68	RIEDISHEIM
COOLSAET	LAETITIA	67	GAMBSHEIM
D ARRIPÉ	THOMAS	67	WISSEMBOURG
DELATTRE	MATHILDE	68	FERRETTE
DESCHAMPS	HUGO	68	HUNINGUE
DESOBRY	CHARLOTTE	67	STRASBOURG
DUCHEMIN	SABRINA	67	STRASBOURG
GERMAIN	ALISSA	67	WISSEMBOURG
JARLOT	LAURE	67	SELESTAT
LEBON	CELINE	68	WALDIGHOFFEN
MARCHAND	LUCILE	68	ISSENHEIM
NAVARRO	JEAN BAPTISTE	67	LA WALCK
NOUVELLON	MARION	67	STRASBOURG
PLUVINAGE	STEPHANE	68	CERNAY
POTIN	MARIE	67	STRASBOURG

### Cessation définitive d'activités 2015

Nom	Prénom	Département	Ville
LACAUSTE	VERONIQUE	67	STRASBOURG
WAHL	MARIE	67	STRASBOURG
WASSLER	PAUL	67	WISSEMBOURG
OBSER	FRANCOIS	67	STRASBOURG
DAHLEM LOELIGER	MARTINE	68	BRUNSTATT
ARON	DANIEL	67	LINGOLSHEIM

### Transferts vers une autre région

Nom	Prénom	Département	Ville	CROPP
BONNEAU	THIBAUT	68	COLMAR	CENTRE
GAÏROT	MARIANNE	68	COLMAR	AQUITAINE